

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 31/05/2021

DATE D'AFFICHAGE

LE : 08/06/2021

Séance du Vendredi 4 Juin 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 11

VOTES : 15 pour

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le vendredi 4 juin à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 31 mai 2021, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 4

POUVOIR : 4

PRESENTS : Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Rémy PONT, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Reynald AIGNEL (pouvoir donné à Mme VALLET), Claire ESPASA (pouvoir donné à M. BEGUIN), Jonathan PETIT (pouvoir remis à M. MARTINEZ), Jean-Yves SCHROEYERS (pouvoir donné à M. MAZURE)

Secrétaire de séance : Yann GRUMBACH.

Délibération : PRISE DE POSITION SUR LE CHOIX D'UN NOUVEAU PRESTATAIRE DE CANTINE OU RENOUELEMENT CONVENTION AVEC FOURNISSEUR ACTUEL

Mme Le Maire expose au Conseil Municipal de l'existence de dysfonctionnements sur la qualité des produits livrés au service de la cantine.

La convention de 3 ans avec le prestataire actuel arrivant à son terme le 31/08/2021.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Mme Le Maire à rechercher un nouveau prestataire dans les mêmes conditions financières que le prestataire actuel.

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 04 juin 2021.
Le Maire, Hélène MARTINEZ.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705404-20210604-D2021-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2021